

Impôt sur les sociétés ou impôt sur le revenu : quelle imposition selon son statut ?

Par **Bercy Infos** < <https://economie.gouv.fr/entreprises/bercy-infos-qui-sommes-nous> >, le 20/04/2021 - **Fiscalité**

Les bénéfices de votre entreprise sont imposables. Selon la forme juridique de votre entreprise, ses bénéfices peuvent être soumis soit à l'impôt sur le revenu (IR) soit à l'impôt sur les sociétés (IS). Comment déterminer votre type d'imposition ? Pouvez-vous en changer ? On vous répond.

Impôt sur le revenu ou impôt sur les sociétés : comment déterminer votre type d'imposition ?

En fonction du **statut juridique** de votre entreprise, ses **bénéfices** sont soumis, par défaut, à l'**impôt sur le revenu (IR)** ou à l'**impôt sur les sociétés (IS)**.

Type d'imposition en fonction du statut

Statut	<u>Impôt sur le revenu</u>	<u>Impôt sur les sociétés</u>
<u>Entreprise individuelle (dont micro-entreprise)</u>	Oui	Non
<u>Entreprise individuelle à responsabilité limitée (EIRL)</u>	Oui	Oui, sous certaines conditions
<ul style="list-style-type: none"> ▶ <u>Société en Nom Collectif (SNC)</u> ▶ <u>Société Civile Professionnelle (SCP) < https://bpifrance-creation.fr/encyclopedie/structures-juridiques/se-regrouper-solutions-juridiques/scp-societe-civile></u> 	Oui	Oui, sur option et sous certaines conditions
<u>Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée (EURL)</u>	Oui	Oui, sur option et sous certaines conditions
<u>Société anonyme à responsabilité limitée de famille (SARL de famille) < https://bpifrance-creation.fr/encyclopedie/structures-juridiques/entreprendre-a-plusieurs/sarl-famille></u>	Oui, sur option	Oui
<ul style="list-style-type: none"> ▶ <u>Société anonyme à responsabilité limitée (SARL)</u> ▶ <u>Société anonyme (SA)</u> ▶ <u>Société par actions simplifiée (SAS)</u> 	Oui, sur option et sous certaines conditions	Oui

Entreprise soumise à l'impôt sur le revenu (IR) : comment déclarer vos bénéfices ?

Si votre entreprise relève de l'impôt sur le revenu, vous devez renseigner ses bénéfices dans votre déclaration de revenus <

<https://www.impots.gouv.fr/portail/formulaire/2042/declaration-des-revenus>> :

- ▶ dans la catégorie « **bénéfices industriels et commerciaux** » (**BIC**) si votre activité est **industrielle, commerciale ou artisanale**
- ▶ dans la catégorie « **bénéfices non commerciaux** » (**BNC**) si votre activité est de nature **libérale**.

Le **taux d'imposition** appliqué à vos bénéfices dépend de vos **autres revenus** et de votre **situation familiale**.

Entreprise soumise à l'IR : comment opter pour l'impôt sur les sociétés ?

Certaines entreprises soumises par défaut à l'impôt sur le revenu peuvent décider d'opter pour l'impôt sur les sociétés (IS) si cela leur est plus favorable.

Comment opter pour l'IS ?

Lire aussi : Comment calculer son impôt en fonction de ses tranches d'imposition ?

Entreprise soumise à l'impôt sur les sociétés (IS) : comment déclarer vos bénéfices ?

Si votre entreprise est soumise à l'impôt sur les sociétés, vous devez déclarer son **bénéfice net**, après déduction des **rémunérations versées aux dirigeants**.

Le bénéfice net doit être indiqué dans le **formulaire 2065-SD** < <https://www.impots.gouv.fr/portail/formulaire/2065-sd/impot-sur-les-societes>> pour l'impôt sur les sociétés.

Le dirigeant doit déclarer sa rémunération et les dividendes reçus dans son **formulaire 2042** < <https://www.impots.gouv.fr/portail/formulaire/2042/declaration-des-revenus>> de déclaration de revenus.

Le **taux d'imposition** qui vous sera appliqué dépend du **montant bénéfices** de l'entreprise.

Entreprise soumise à l'IS : comment opter pour l'impôt sur le revenu ?

Les entreprises relevant de plein droit de l'impôt sur les sociétés peuvent,

sous certaines conditions, opter pour l'impôt sur le revenu (IR).

Retrouvez les conditions à remplir et les démarches à effectuer dans notre article dédié.

Comment opter pour l'IR ?

Les 3 régimes d'imposition des entreprises

Une fois choisi votre type d'imposition, vous devez **choisir votre régime d'imposition !**

Le choix du régime se fait en fonction de votre niveau de chiffre d'affaires et votre activité.

Trois régimes d'imposition existent :

- ▶ Le **régime de la micro-entreprise** si vous ne dépassez pas certains seuils
- ▶ Le **régime réel** si vous dépassez les seuils de la micro-entreprise
- ▶ Le **régime de la déclaration contrôlée** si vous dépassez les seuils de la micro-entreprise pour les bénéfices non commerciaux

En savoir plus sur les 3 régimes d'imposition des entreprises

Ces contenus peuvent aussi vous intéresser

Impôt sur les sociétés, comment ça marche ?

Comment déclarer les revenus d'une micro-entreprise ?

Aller plus loin

Les différents types d'imposition des résultats <

<https://www.impots.gouv.fr/portail/professionnel/imposition-des-resultats>>

Thématiques : [Fiscalité](#)

Ce sujet vous intéresse ? Chaque jeudi avec la lettre Bercy infos Entreprises, recevez les toutes les dernières actus fiscales, comptables RH et financières... utiles à la gestion de votre activité.

Je consens à ce que mon adresse email soit utilisée afin de recevoir les lettres de Bercy infos. [Consulter notre politique de confidentialité](#)

Partager la page   